

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE
MONTREUIL-SUR-MER

Commune de CUCQ

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice

29

DELIBERATION N° 1

OBJET

Débat d'Orientation
Budgétaire 2026

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Lundi 9 FEVRIER 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 FEVRIER 2026, s'est réuni sous la présidence de Madame Margarète BARBARA, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Etaient présents : ~~Monsieur Walter KAHN, Maire~~, Madame Margarète BARBARA, 1^{ère} Adjointe au Maire ; ~~Monsieur Didier BOMY, Adjoint au Maire~~ ; Madame Karine MICHELI, Adjointe au Maire ; Monsieur Stéphane ABEEL, Adjoint au Maire ; Madame Nathalie COPIN, Adjointe au Maire ; Monsieur David FLAHAUT, Adjoint au Maire ; Madame Camille DAMBRON, Conseillère Municipale ; Monsieur Laurent REQUIER, ~~Conseiller Municipal~~ ; Madame Martine DUSSAUSSOY, Conseillère Municipale ; ~~Monsieur Éric LOUVET, Conseiller Municipal~~ ; Monsieur Jean-Pierre CHAVATTE, Conseiller Municipal ; Monsieur Alain HODE, Conseiller Municipal délégué ; Madame Pascale GUILBERT, Conseillère Municipale ; Monsieur Didier VAMBRE, Conseiller Municipal délégué ; ~~Madame Caroline MOREL, Conseillère Municipale~~ ; Madame Florence DESMIDT, Conseillère Municipale déléguée ; Monsieur David HERMAN, Conseiller Municipal délégué ; ~~Madame Katy LATRECH, Conseillère Municipale~~ ; ~~Madame Stéfany QUEVA, Conseillère Municipale déléguée~~ ; ~~Madame Elodie PETIT, Conseillère Municipale~~ ; Monsieur Jérôme PRUVOT, Conseiller Municipal délégué ; Monsieur Michel GOLLIOT, Conseiller Municipal ; ~~Madame Christelle DEHARBE, Conseillère Municipale~~ ; Monsieur Pierre-Marie GUIDEZ, Conseiller Municipal ; Monsieur Bertrand CARIN, Conseiller Municipal ; Monsieur Alain BERY, Conseiller Municipal ; Monsieur Stéphane BENOIT, Conseiller Municipal et ~~Madame THERY Marie-Thérèse, Conseillère Municipale.~~

Absents : 10 Conseillers municipaux rayés ci-dessus.

<u>Pouvoirs</u> :	Mr KAHN Walter	pour	Mme BARBARA Margarète
	Mr BOMY Didier	pour	Mr ABEEL Stéphane
	Mr REQUIER Laurent	pour	Mr FLAHAUT David
	Mr LOUVET Eric	pour	Mr HODE Alain
	Mme MOREL Caroline	pour	Mme COPIN Nathalie
	Mme PETIT Elodie	pour	Mr VAMBRE Didier
	Mme DEHARBE Christelle	pour	Mr GUIDEZ Pierre-Marie

Madame DESMIDT Florence, Conseillère Municipale déléguée, est secrétaire de séance.

VU l'exposé de Madame BARBARA Margarète, 1^{ère} Adjointe suppléante,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi n°2025-1316 du 26 décembre 2025 spéciale ;

VU le Décret n°2025-1397 du 29 décembre 2025 portant répartition des crédits relatifs aux services votés pour 2025,

VU le projet de loi de finances pour 2026,

VU le rappel des actions municipales et de la fiscalité locale de l'année 2025,

VU la présentation des orientations budgétaires de l'année 2026,

VU la structure et la gestion de la dette au 1er janvier 2026,

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) transmis préalablement à chaque Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement pour l'exercice budgétaire 2026 n'est pas encore mis en ligne sur www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr (1 466 183 € en 2025),

CONSIDERANT que la commune devrait percevoir de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM) une Attribution de Compensation (prise en compte de la surveillance des plages, du Bureau d'Information Touristique, du service commun ADS, du transport scolaire et du bonus territoire versé par la CAF à l'association « L'Oiseau Bleu »),

CONSIDERANT que le taux de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), à la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS), à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est de 0,8 % (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé ICPH – 1,7 % en 2025),

Sur proposition de sa Présidente,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat et de l'existence du rapport joint en annexe de la présente décision sur la base duquel s'est tenu le Débat d'Orientation Budgétaire 2026,

- **PRECISE** qu'au même titre que les documents budgétaires, la présente délibération et le rapport seront mis en ligne et accessible gratuitement dans un délai d'un mois sur le site internet www.cucq.fr (menu « Municipalité » - rubrique « finances locales »).

Fait et délibéré à CUCQ, les jour, mois et an susdits.

Pour le Maire empêché
La 1^{ère} Adjointe Suppléante
Madame BARBARA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216202614-20260209-deliberation1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2026

Publication : 09/02/2026

